

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)
Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Chartres Métropole (28), Contact : Service Marchés Publics, Place des Halles, 28019 Chartres cédex, FRANCE. Tél. : +33 237234064. Fax : +33 237234180. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.chartres-metropole.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

Ville de Chartres, Contact : Service Marchés Publics, , Place des Halles , 28019 CHARTRES CEDEX, FRANCE. Tél. : +33 332372340.

Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <https://www.chartres.fr>.

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.c-chartres-marches.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Environnement

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Affaire 23A056 - Fourniture et distribution d'électricité pour les points de puissance inférieure à 36 kVA des sites des membres du groupement de commande

II.1.2) Code CPV principal

09310000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

La présente consultation a pour objet la fourniture et distribution d'électricité pour les points de puissance inférieure à 36 kVA des sites des membres du groupement de commande, dont Chartres Métropole est le coordonnateur.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 43044166 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Lot n°1 : Eclairage public et vidéo protection

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

09310000 , 31682000 , 65300000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

II.2.4) Description des prestations

La nature et la quantité des fournitures et les indications des besoins et des exigences sont précisées dans le cahier des charges.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 29661850 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 51

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

La consultation aboutira à un accord cadre à marchés subséquents sans montant minimum et avec des montants maximums fixés par membres du groupement et pour toute sa durée. Ces montants sont définis en annexe 2 du Cahier des Clauses Particulières. Le montant maximum global pour toute la durée de l'accord-cadre et tous membres confondus est de 29 661 849,79 € HTT - 34 777 404,63 € TTC.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Lot n°2 - Bâtiments communaux et autres usages que l'éclairage public et la vidéoprotection (Feux, tricolores, bornes de recharges électriques, branchement animation, etc.)

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

09310000 , 31682000 , 65300000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

II.2.4) Description des prestations

La nature et la quantité des fournitures et les indications des besoins et des exigences sont précisées dans le cahier des charges.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 13382316 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 51

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

La consultation aboutira à un accord cadre à marchés subséquents sans montant minimum et avec des montants maximums fixés

par membres du groupement et pour toute sa durée. Ces montants sont définis en annexe 2 du Cahier des Clauses Particulières. Le montant maximum global pour toute la durée de l'accord-cadre et tous membres confondus est de 13 382 315,83 € HTT - 15 683 065,29 € TTC.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir au regard des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à 11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Au stade de l'accord-cadre, aucune condition d'exécution à caractère environnemental n'est imposée.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'exiger l'exécution de prestations liées au développement durable, lors de la passation des marchés subséquents, conformément au Cahier des Clauses Particulières.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 3

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : La durée de l'accord-cadre précisée au II.2.7) est estimée à 4 ans et 3 mois, et comprenant une période de préparation et de passation du 1er marché subséquent comprise entre la notification accord-cadre et le 31/12/2023 et une période d'exécution réelle des prestations avec l'entrée en vigueur du 1er marché subséquent à compter du 01/01/2024 et le départ de la durée de 48 mois de l'accord-cadre.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 06 octobre 2023 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : vendredi 06 octobre 2023 - 15:30

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Au terme du présent accord-cadre

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En complément du I.1), dans le cadre de cette procédure conjointe, Chartres Métropole agit également pour le compte d'autres collectivités et organismes, membres du groupement de commande. Ils sont listés en annexe 2 du Cahier des Clauses Particulières.

L'accord-cadre débute à compter de sa notification jusqu'au 31/12/2027 ou jusqu'à ce que le montant maximum soit atteint. La durée se décompose comme suit :

- Une phase de préparation et de passation : de la notification de l'accord-cadre jusqu'au 31/12/2023 correspondant au délai de passation du 1er marché subséquent pour chaque lot. Soit 3 mois à compter de la notification

- L'entrée en vigueur du 1er marché subséquent à compter du 01/01/2024 fait débiter l'exécution des prestations et la durée de 48 mois de l'accord-cadre.

Au stade de l'accord-cadre, les variantes ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'autoriser les variantes lors de la passation des marchés subséquents, conformément au Cahier des Clauses Particulières.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffes du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

04 septembre 2023